

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>FONCTION<br/>GRADE</b>        | <b>UN.E RESPONSABLE REGIE ESPACES VERTS<br/>TECHNICIEN TERRITORIAL</b>  |
| <b>DIRECTION<br/>SERVICE /UT</b> | <b>DEPARTEMENT DES SERVICES TECHNIQUES<br/>DIRECTION DU CADRE DE VIE LA COURNEUVE / AUBERVILLIERS<br/>UNITE TERRITORIALE PARCS ET JARDINS D'AUBERVILLIERS</b> |

**Finalité :**

Responsable de la régie des espaces verts de l'UT Parcs et Jardins d'Aubervilliers. Ce cadre fera partie du collectif de Direction de l'UT.

**MISSIONS PRINCIPALES ET COMPETENCES ATTENDUES**

**Responsabilités d'encadrement**

- Encadrer le personnel de la régie EV, soit 3 équipes sectorisées (3 encadrants, 30 à 36 agents), accompagner au quotidien les responsables d'équipe et coordonner les interventions des différentes équipes pour mieux agir ensemble.
- Favoriser un climat de travail apaisé, respectueux et responsabilisant basé sur la confiance, le dialogue, l'autonomie et la prise d'initiative ; Porter et incarner les valeurs communes ; Alerter sur les situations de travail dégradées (RPS) et le non-respect des grands principes de service public (déontologie, discrimination...).
- Associer les agents à la recherche continue d'amélioration du service public.
- Gérer le temps de travail et congés des agents dans le cadre fixé, en lien avec la responsable administrative, et réguler les questions liées aux horaires.
- Rendre compte du travail des équipes, en fonction des objectifs fixés et des sollicitations.
- Respect des règles RH de la collectivité et procédure disciplinaire : faire appliquer les règles de la collectivité au quotidien ; procéder aux recadrages des agents si nécessaire en s'appuyant sur la hiérarchie ; rédiger les rapports pour signaler les comportements non conformes.
- Préparer et animer les réunions relevant de sa compétence en garantissant la participation de chacun ; établir et diffuser les comptes rendu de réunion.
- Evaluer les encadrants sous sa responsabilité.
- Suivi des formations des agents sous sa responsabilité.

**Responsabilités techniques**

- Organiser et planifier les interventions du secteur et veiller à la qualité des prestations.
- Conduire les travaux et rénovations.
- Exécution comptable : Passer les commandes, assurer le suivi administratif de leur exécution et attester le service fait. Participer à l'élaboration budgétaire.
- Organiser l'achat et le stock des EPI en lien avec les responsables d'équipe.
- Gérer le matériel, veiller à son entretien et organiser sa réparation, en lien avec les responsables d'équipe.
- Faire remonter les attentes des usagers et les dysfonctionnements avec son expertise terrain et proposer des actions pour améliorer la qualité du service public.

- Assurer la sécurité des agents de l'équipe en faisant appliquées les règles fixées : suivi des habilitations ; des inaptitudes, restrictions médicales, port des EPI...
- Participer à l'élaboration du bilan d'activité de l'UT.

**Missions transversales**

- Suivre les travaux confiés aux entreprises (élagage, arrosage automatique, ESAT...).
- Participer, en tant que besoin, aux réunions des instances villes et communautaires ainsi qu'aux réunions de quartier sur les domaines relevant de sa compétence.
- Participer aux dynamiques collectives portées à l'échelle de Plaine Commune, ainsi qu'encourager et valoriser la participation des agents sous sa responsabilité.

**Activités occasionnelles :**

- Intérim de la DUT.
- l'intérim des collègues responsables d'équipe et des collègues responsables de secteur.

**Lien avec les services mutualisés**

- participation aux groupes de travail thématiques (marchés, fiches de travaux, projets, ...)

**Compétences et qualités requises**

Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales  
 Expérience confirmée dans l'encadrement  
 Connaissance de la comptabilité et des marchés publics  
 Capacité de gestion et d'organisation  
 Sens des relations humaines, de la pédagogie, de la communication et du service public  
 Dynamisme et esprit d'initiatives

**Formation obligatoire :**

Diplôme : BTS Travaux paysagers  
 Concours de catégorie B technicien territorial

**Formation spécifique :**

Permis B indispensable.

**Expérience professionnelle souhaitée :** Expérience d'encadrement d'une régie impérative

**Contraintes du poste**

Susceptible d'assurer des astreintes

**Conditions de travail/ horaires**

35 h

Merci d'adresser votre lettre de motivation en rappelant la référence **2020 03 271** et votre curriculum vitae à M. Le Président de l'Etablissement Public Territorial "Plaine Commune", **par mail** : [recrutement@plainecommune.com.fr](mailto:recrutement@plainecommune.com.fr) ou **par courrier** : 21, avenue Jules Rimet -93218 SAINT-DENIS Cedex. Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter : **secteur RECRUTEMENT** **tél : 01.55.93.55.55 - poste 55.58.**